



La Vie Avesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

N° 67 - Septembre 2020

VIE LOCALE

Mobilisés contre la
possible fermeture de
notre trésorerie... p 3



RETOUR EN IMAGES

L'accueil de loisirs de juillet... p 6



INFOS PRATIQUES

Horaires de la mairie.



À compter de septembre, les guichets seront ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

De plus, en raison de la fête foraine de septembre, les services municipaux (sauf accueil périscolaire) seront fermés le lundi 21 septembre.

Permanence de l'Espace Info Énergie.



Pour obtenir des conseils et un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions liés aux travaux d'amélioration de votre habitat, M^{me} Amandine Raux, conseillère de l'EIE sera présente, sur rendez-vous au 03.62.53.25.18, le **lundi 28 septembre 2020 en mairie.**

Le Secours Populaire.



En cas d'urgence, contactez les responsables du Secours Populaire, à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse. Contact : M^{me} Isabelle Libert ☎ 06.09.43.82.82.

Le Secours Catholique.



En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai au 18 rue du Petit Séminaire. ☎ 03.27.81.21.89.

Stop aux masques jetés n'importe où.



Il suffit de se promener quelques minutes dans notre commune pour voir les nouveaux déchets qui ont fait leur apparition ces derniers mois : des masques et parfois des gants, jetés dans la rue.

Pour préserver l'environnement, limiter la propagation de la Covid-19 et protéger les agents de collecte, nous vous demandons de placer les masques, les gants ou les mouchoirs usagés dans un sac fermé, et d'attendre ensuite 24h avant de le déposer dans la poubelle à ordures ménagères.

Notre environnement et notre cadre de vie sont l'affaire de tous.

Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat
59129 Avesnes-les-Aubert
Directeur de publication :
M. Alexandre Basquin
Photos, Conception, Rédaction :
Service Communication
de la Ville d'Avesnes-les-Aubert
Impression : Imprimerie Le Lièvre
16 Avenue de Saint-Amand
59300 VALENCIENNES
Diffusion : 1800 exemplaires
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014
ISSN 2492-4326

La permanence des Élus.

À compter de septembre, les Élus vous reçoivent en mairie comme suit :

*M. Alexandre BASQUIN, Maire : le samedi de 9h à 11h30,

*M. Laurent MAILLARD, 1^{er} Adjoint délégué à la Jeunesse, au Sport et la Culture : le jeudi de 16h à 17h30 (1 semaine sur 2 à partir du jeudi 17 septembre),

*M^{me} Carole PORTIER, 2^{ème} Adjointe déléguée aux Affaires Sociales, aux Seniors et au Handicap : le vendredi de 14h à 16h,

*M. André BISIAUX, 3^{ème} Adjoint délégué à l'Urbanisme et aux Travaux : le lundi de 17h à 18h30,

*M^{me} Roselyne TESSON, 4^{ème} Adjointe déléguée aux Finances : sur rendez-vous,

*M. Jean-Claude PAVAU, 5^{ème} Adjoint délégué au Cadre de Vie et à la Transition Énergétique : le lundi de 17h à 18h30,

*M^{me} Jeanne-Marie BERNIER, 6^{ème} Adjointe déléguée aux Cérémonies et Festivités : sur rendez-vous.

► Pour prendre rendez-vous : Contactez l'accueil de la mairie sur place ou ☎ 03.27.82.29.19 ou accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr



Rentrée scolaire : dossier unique d'inscription aux services périscolaires.

À chaque rentrée, un dossier unique d'inscription est distribué aux élèves dans chaque classe afin de simplifier la transmission des informations concernant les familles et les enfants fréquentant les écoles Avesnoises.

Remplir ce dossier permettra à votre enfant d'accéder à l'ensemble des prestations périscolaires proposées par la ville tout au long de l'année scolaire : les accueils périscolaires du matin et du soir, la restauration scolaire et les accueils de loisirs des mercredis.

Il permet également de fournir aux services municipaux et à l'équipe d'animation des informations importantes pour garantir la sécurité de votre enfant (personnes autorisées à venir chercher l'enfant, informations sur la santé, ...). **Cette démarche est obligatoire pour permettre la fréquentation des temps périscolaires.**

Attention : l'inscription ne vaut pas réservation. Le dossier rempli nécessite la validation des pièces justificatives par les services municipaux. Lorsque c'est fait, les parents doivent ensuite réserver les places de leur enfant sur les différentes activités grâce à des fiches de réservations mensuelles.

► Renseignement auprès du Service Enfance-Jeunesse au ☎ 03.27.82.29.04

Inscriptions au catéchisme



La maison paroissiale communique.

Les inscriptions pour le catéchisme sont prises pour les enfants nés en 2012 (baptisés ou non), début septembre à la maison paroissiale pendant les permanences : le mardi de 10h à 11h30, jeudi de 14h à 15h30, et vendredi de 17h à 19h.

► Contact : 24 rue Jules Ferry à Avesnes-les-Aubert. Cotisation : 27€.



Sécheresse : prolongation des restrictions d'usage de l'eau dans le Nord.

Le 31 juillet dernier, la préfecture du Nord a prolongé jusqu'au 15 septembre, l'arrêté de préservation de la ressource en eau avec des mesures de restriction en vigueur depuis le 16 juin déjà. Vous pouvez consulter cet arrêté préfectoral en mairie ou sur le site internet de la ville : www.avesnes-les-aubert.fr.



Définition de la divagation des chiens et chats.

Selon l'article L. 211-23 du Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM), le chat et le chien sont considérés comme étant en état de divagation dans les situations suivantes :

- pour le chat : lorsqu'un animal non identifié est trouvé à plus de 200 mètres des habitations, ou trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître, et qu'il n'est pas sous la surveillance immédiate de ce dernier. Également, tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

- pour le chien : lorsque ce dernier est en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau ; qu'il n'est plus sous la surveillance de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ; qu'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse, et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

► Nous vous invitons à être vigilants et à ne pas laisser divaguer vos animaux.

Numéros Utiles

Mairie : 03.27.82.29.19 - Fax : 03.27.82.29.11 - Courriel : accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr
Services Techniques : 03.27.78.39.44
C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17
Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04
Crèche : 03.27.79.78.21 - Relais d'Assistantes Maternelles : 07.86.56.26.25
U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50
Mission Locale : 03.27.70.86.59
Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17
Médecin de garde : 03.20.33.20.33 - Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30
Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis : 03.27.75.84.79

Pour recevoir la newsletter municipale.

Abonnez-vous en mairie ou sur le site www.avesnes-les-aubert.fr



Ma commune aime lire et faire lire

Mobilisés contre la possible fermeture de la trésorerie



Les sept maires de Saint-Aubert, Villers-en-Cauchies, Avesnes-les-Aubert, Rieux-en-Cambrésis, Quiévy, Saint-Hilaire-lez-Cambrai et Saint-Vaast-en-Cambrésis se mobilisent pour sauver la trésorerie. Celle-ci est menacée de fermeture l'année prochaine au profit d'un accueil de proximité dans le cadre de la réforme gouvernementale des finances publiques. Un accueil dont on ne connaît pas encore les contours, mais qui suscite de nombreuses inquiétudes. Demain les Avesnoises et Avesnois comme les habitants des communes alentours devront se rendre à Caudry ou à Cambrai pour bénéficier des services du Trésor Public. Inacceptable pour les sept maires.

Les sept communes ont reçu mi-juillet, une nouvelle mouture du projet de réorganisation des finances publiques, et rien n'a changé : la trésorerie d'Avesnes-les-Aubert est toujours menacée de fermeture. Ils remontent donc au créneau pour maintenir ce service public si essentiel pour les usagers.

Un courrier commun* a été adressé le 22 juillet au directeur régional des finances publiques dans lequel les Maires dénoncent "des ajustements mineurs" sur la seconde version du projet. Et même si une nouvelle phase de concertation est déjà programmée à la rentrée avec les services de l'État, ils ont décidé de monter au créneau, car pour eux le projet est déjà bien ficelé. Alexandre Basquin a écrit à Olivier Dussopt, nouveau Ministre délégué chargé des Comptes publics mais aussi au Secrétaire d'État délégué à la ruralité. Il est plus que jamais nécessaire que tout le monde se mobilise pour défendre notre trésorerie, notre ruralité et mettre fin à cette injustice d'État.



Cet été, une carte postale contre la fermeture de la perception !

Dans le cadre de cette mobilisation contre la fermeture de la perception et pendant la période estivale, propice à l'envoi de cartes postales, la Municipalité, avec humour, a édité des cartes postales qui ont été envoyées au Directeur Régional des Finances Publiques. Cela afin qu'il prenne bien conscience, durant tout cet été, de notre attachement à ce service public essentiel pour les habitants.



Nous remercions toutes celles et ceux qui ont pris de leur temps pour signer la carte postale et pour leur soutien.

* Retrouvez le courrier destiné au directeur régional des finances publiques sur le site www.avesnes-les-aubert.fr

L'état d'avancement du chantier de la salle des fêtes

Faisons le point sur la réhabilitation de la salle des fêtes Salvador Allende. Aujourd'hui les entreprises sont à l'œuvre tout en respectant le protocole sanitaire édité par le Ministère du travail. Il est à noter qu'au regard de la période de confinement, le chantier a pris du retard.



Le câblage électrique est passé partout. Ici, au niveau de l'ancien bar.

Les travaux à l'intérieur ont consisté en la pose de chevêtres, des travaux d'étanchéité et de finition au niveau des plâtreries et des passages de gaines électriques ont été réalisés durant l'été.



Les travaux de bardage et la pose de carrelage sont en cours de réalisation.



Les gaines électriques, conduites d'eau et de ventilation sont posées au niveau de la cuisine et des toilettes.



Pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, les escaliers de l'entrée ont été supprimés et comblés. Une rampe extérieure sera créée pour combiner les niveaux.



À l'arrière, le bardage extérieur donne une touche de modernité au bâtiment.



La création d'une ouverture derrière l'ancien bar apporte de la lumière et offre une vue imprenable sur la sacristie et la tourelle (elles-mêmes rénovées en 2018).

Les travaux de démolition des friches SFM et France Menuiserie Confort sont terminés



La fin du chantier de démolition et de remise en état des sites SFM et France Menuiserie Confort a été officialisée le 24 juillet dernier par une visite des représentants de la Municipalité, de l'Établissement Public Foncier (EPF) du Nord-Pas-de-Calais, du maître d'œuvre KALEA et des entreprises LORBAN et SANIEZ que nous remercions.

Les deux sites, ont été désamiantés et dépollués. Les bâtiments ont été

démolis et les déchets ont été triés et évacués. Ces terrains viennent d'être sécurisés par la pose de grilles. Une prairie fleurie sera semée à l'automne pour éviter la prolifération de plantes invasives et pour que les sites restent agréables jusqu'à leur reconversion.

Les travaux se sont élevés à environ 2,5 millions d'euros pris exclusivement en charge par l'EPF.

Si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire. Il s'agit en effet de procéder à la reconversion de ces deux sites, aujourd'hui mis à nu. La Municipalité y travaille même si, soyons francs, cela peut prendre du temps au regard de la conjoncture.



RETOUR EN IMAGES



L'accueil de loisirs de juillet. La Municipalité a organisé un centre aéré du lundi 6 au vendredi 24 juillet 2020. Celui-ci a accueilli 80 enfants de 3 ans révolus jusqu'au CM2.

Au regard de la crise sanitaire et du protocole strict à mettre en place, ce centre aéré n'a pu évidemment prendre la forme habituelle de l'accueil de loisirs des années précédentes. Pour autant, les activités ont été variées et toutes les exigences sanitaires ont été réunies pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Ils se sont d'ailleurs pleinement amusés et les sourires étaient de la partie.



Fête nationale. Malgré l'annulation des festivités des 13 et 14 juillet du fait de la crise sanitaire et d'un protocole sanitaire compliqué à mettre en place, l'harmonie municipale a souhaité procéder au traditionnel réveil en fanfare du 14 juillet et ce, dès 5 heures du matin.



Tournoi du TCA. Gros succès pour le 2^{ème} tournoi d'été du TCA.

Du spectacle, des sourires et de la convivialité... Félicitations à Noémie (Jeumont), Mickaël (Le Cateau), Noémie (Trieth-Saint-Léger), Arnaud (TCA), Laurent (Anzin), Sylvain (TCA) et à Patrice et Éliott (Féchain/Cambrai) pour leur victoire dans leur tableau respectif.



Le billon. Le concours des Billonneux a pu être organisé le 19 juillet et s'est déroulé dans de bonnes conditions sanitaires.



Fête foraine de juillet. Pour mettre un peu de vie dans notre ville et ce, de manière complètement sécurisée, mais aussi pour soutenir l'activité des artisans forains qui ont été durement impactés, la ducasse a été maintenue du 17 au 21 juillet sur la Place de la République. La Municipalité a souhaité organiser cette fête foraine dans un partenariat étroit avec les forains, qui ont fait respecter le protocole sanitaire en cours.

Travaux estivaux.

En août dernier, le Conseil Départemental du Nord a procédé à des travaux d'entretien de la place Jean Jaurès et de la rue Henri Barbusse. Une nouvelle couche de roulement à froid a été posée. Le tout pour améliorer le confort et la sécurité des usagers et pour un coût de 22 000 euros.



Alerte Canicule. Pendant l'épisode caniculaire de début août, les Élus ont contacté téléphoniquement les Avesnois(es) les plus vulnérables pour prendre des nouvelles et s'assurer que tout allait bien.



Découvrez l'Espace de Vie Sociale d'ACTION

L'Espace de Vie Sociale (E.V.S.) d'Avesnes-les-Aubert animé par ACTION est une structure associative de proximité qui accueille tous les publics. Il développe prioritairement des actions collectives permettant le renforcement des liens sociaux, familiaux et intergénérationnels.

L'Espace de Vie Sociale est situé au 17 place Jean Jaurès. Il propose, à partir du lundi 14 septembre, différents ateliers gratuits :



- « L'art de conter », aide méthodologique et activités culturelles destinées aux élèves de primaire - le mardi et le jeudi de 17h à 18h15 à l'EVS,

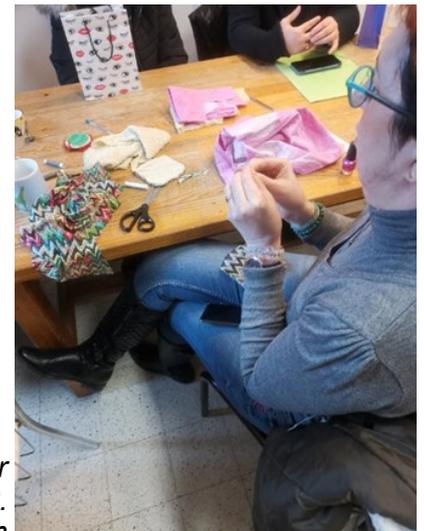
- « Concept' jeu » pour les élèves du collège - le mardi et le jeudi de 15h30 à 16h30 au collège Paul Langevin,

- « L'École des Consommateurs », destinée aux adultes. C'est un atelier de partage et d'échanges sur des thématiques variées - chaque lundi de 14h à 16h à l'EVS,

- « Baby-Créa », activités manuelles, jeux ludiques et éducatifs destinés aux enfants à partir de 2 ans et leurs parents - le mercredi de 14h à 16h à l'EVS,

- « Baby-Gym », pour les enfants de 2 à 5 ans accompagnés de leurs parents - un mercredi par mois sur inscription, à la salle des sports de l'école maternelle Danielle Casanova,

- « Les parents en Action », atelier d'échanges, de partage, destiné aux parents - un vendredi par mois. Et « Ado-Prévention, les parents passent à l'action » ; atelier d'échanges, financé par le département du Nord, pour les parents d'adolescents, thèmes choisis en fonction de vos attentes.



► Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Nelly Bélot, animatrice de l'EVS à ACTION au ☎03.27.82.29.82. Courriel : action.evs.ala@gmail.com

COMMERCE ET ARTISANAT



Le Royal Frite

N'hésitez pas à venir découvrir la nouvelle terrasse de votre friterie Le Royal Frite.

Vous apprécierez votre repas sur cette toute nouvelle terrasse dans une ambiance exotique.

L'équipe du Royal Frite vous accueille, à partir du 4 septembre, du mercredi au dimanche midi et soir au 5 rue Camélinat 59129 Avesnes-les-Aubert - ☎ 03 27 74 60 42

Plus d'infos sur facebook : le royal frite



Huit aventuriers se sont défiés dans le Koh-Lanta : Le choc des anims

En juillet, une grande partie de ces jeunes animait le centre de loisirs. Les vacances arrivant à grands pas, ces derniers ont eu une idée originale : lancer un Koh-Lanta des animateurs et relayer cette aventure sur Facebook. En août, plus de 800 personnes ont pu suivre l'aventure de ces dix amis partis en vacances ensemble en Normandie.



Cécile Santer, Philippine Laigle, Alexandre Danel, Alexandre Ducrot, Lucie Flomet, Ludivine Mourice, Anthony Beluche et Raphaël Masson étaient les candidats. À la présentation Ludovic Beluche, le « Denis Brogniart » qui comme le vrai était toujours vêtu d'une chemise en jean, même par 40°C... Et parce qu'il faut bien quelqu'un caché derrière la caméra, mais aussi pour animer les réseaux sociaux, Marion Demeyer s'est occupée de toute la communication de cette belle initiative.

« On avait prévu de partir en vacances ensemble, explique Marion. Et dans le contexte sanitaire actuel, pour limiter nos contacts avec l'extérieur, on avait décidé de créer cette aventure entre nous ». Cette initiative privée et relayée sur les réseaux sociaux, permettait aux

enfants qui ont fréquenté le centre et à leurs parents de suivre leurs animateurs et de les soutenir.

Comme dans l'émission culte, les épreuves ont rythmé leur quotidien : plusieurs épreuves mythiques de l'émission, comme celle des poteaux bien sûr ! Mais aussi une course d'orientation, une épreuve de tir à l'arc ou une autre de dégustation de produits insolites avec au menu des vers de farine et des crickets. Pour Anthony de l'équipe rouge : « Pour la dernière manche de la dégustation, Lucie n'a pas réussi à surmonter son dégoût. Je me suis retrouvé seul à manger 6 crickets, c'était sec et difficile à avaler ! ».

« J'ai aimé faire cette aventure avec eux car c'est avant tout des amis. Je ne pensais pas qu'ils allaient jouer le jeu à fond », explique Ludovic. Une à deux fois par semaine leurs aventures étaient disponibles sur leur page facebook. Début septembre, un conseil final en direct désignera l'aventurier vainqueur, qui aura la chance de repartir avec le totem.

Nous saluons ces jeunes qui se sont à l'évidence bien marrés et qui ont fédéré autour d'eux petits et grands.

► Pour voir ou revoir leurs aventures, rendez-vous sur leur page facebook : Koh Lanta le choc des anims.

■ NOS JOIES, NOS PEINES.....

■ Ils ont vu le jour

BRÉHIER Augustin, né le 21/05/2020 de Thomas Bréhier & Clémence Gourdin.

DHAUSSY Mathéo, né le 10/06/2020 de Maxime Dhaussy & Pauline Kasprzyk-Bleauwart.

■ Ils se sont unis

Le 28/07/2020 : Nicolas CERTOSIO & Cassandra JOSSE.

■ Elles nous ont quittés

CHRISTIAENS Veuve MACHUT Thérèse, 85 ans.

COUVEZ Veuve HERBIN Paulette, 88 ans.

La publication des informations relatives à l'état civil (naissance, mariage, décès) est régie par l'article 9 du code civil. Les informations de cette rubrique sont diffusées après consentement préalable des personnes concernées. De plus, afin de lutter contre la prospection non-désirée, gênante ou abusive par des sociétés commerciales, les adresses postales ne sont désormais plus communiquées.

■ AGENDA.....

Du 18 au 22 septembre

■ **FÊTE FORAINE** avec des attractions sur la Place de la République. Merci de respecter les mesures sanitaires mises en place par les forains.

Dimanche 27 septembre

■ **FÊTE DU VÉLO : FINALE DÉPARTEMENTALE FÉMININE SUIVIE DU GRAND PRIX CYCLISTE DE LA VILLE.** Départ à 13h de la rue Camélinat. Voir en annexe.